

Compte rendu du conseil syndical **Séance du 16 octobre 2018 en mairie de Quingey**

Etaient présents : Marie-Laure Vuillermoz, Maryvonne Ragot, Dominique Prillard, Martine Dallavalle, Xavier Perucchini, Philippe Edme, Blandine Gaudin, Benoît Hugues, Emmanuelle Chevrotton, Gaëlle Cellier, Anne-Lise Humbert, Marc Jacquot, Jean-Michel Roy

Etaient absents : Sébastien Marsoudet, Anne-Claude Chretien

Secrétaire de séance : Dominique Prillard

ORDRE DU JOUR :

- Approbation compte rendu du 18 septembre 2018
 - Convention mise en œuvre activités adolescents 2019 avec la CCLL
 - Résultat comité technique du centre de gestion du 02 octobre 2018 et conséquences
 - Contrat groupe risques prévoyance et santé
 - Eau-Assainissement : compte rendu réunion du 04 octobre 2018 avec la SAUR
 - Informatique école : étude des propositions
 - Indemnités trésorière et secrétaire
 - Décision modificative budgétaire
- Questions diverses

➤ **Compte rendu de la réunion du 18 septembre 2018**

Dominique Prillard informe de l'oubli sur le compte rendu de 2 votes contre la mise en place du mercredi.

Le compte rendu de la réunion du 18 septembre 2018 est ainsi modifié :

Modification dans la partie FRANCAS :

Texte avant modification :

« Après une longue discussion des élus sur la mise en place d'un accueil le mercredi et un tour de table, le conseil syndical décide avec 8 voix pour la mise en place d'une journée complète le mercredi, 2 voix pour la mise en place du mercredi matin seul, 1 voix pour la mise en place du mercredi avec repas et 2 abstentions :

- décide la mise en place d'un accueil périscolaire le mercredi toute la journée avec repas
- décide à l'unanimité la mise en place des tarifs bonifiés pour les familles selon le barème 8 €, 10 €, 14 €, 15 € et 16 € »

Texte après modification :

Après une longue discussion des élus sur la mise en place d'un accueil le mercredi et un tour de table, le conseil syndical autorise la mise en place d'un accueil le mercredi avec 8 voix pour, 3 abstentions, 2 voix contre.

Le conseil syndical décide avec 8 voix pour la mise en place d'une journée complète le mercredi, 2 voix pour la mise en place du mercredi matin seul, 1 voix pour la mise en place du mercredi avec repas et 2 abstentions :

- décide la mise en place d'un accueil périscolaire le mercredi toute la journée avec repas
- décide à l'unanimité la mise en place des tarifs bonifiés pour les familles selon le barème 8 €, 10 €, 14 €, 15 € et 16 €

Le compte rendu ainsi modifié est approuvé à l'unanimité des membres.

➤ **Convention mise en œuvre activités adolescents 2019 avec la CCLL**

P. Edme explique que le syndicat intercommunal organise les activités pour les adolescents pendant les vacances scolaires d'été afin de percevoir les aides de la CAF, et que la communauté de communes finance cette opération. Pour ce faire il faut établir une convention avec la CCLL. Le conseil syndical, à l'unanimité des membres, accepte la convention de mise en œuvre des activités adolescents 2018-2019 avec la communauté de communes Loue-Lison.

JM Roy et B. Gaudin demande ce qu'il en est des autres vacances scolaires.

P. Edme précise qu'il s'agit du contrat territorial jeunesse (CTJ) qui s'occupe des petites vacances, actuellement ce contrat est pris en charge par la communauté de communes.

➤ **Résultat comité technique du centre de gestion du 02 octobre 2018 et conséquences**

Suite à un premier avis défavorable du comité technique, le syndicat a fait de nouvelles propositions au personnel soit :

- le maintien des postes à 35 heures, soit pour les deux ATSEM 2 heures à effectuer en restauration en renforcement de l'équipe en place (sur la pause méridienne).

- une diminution du poste de Mme Stehly soit 5 heures au lieu de 9 heures avec son accord.

Étant le seul agent ayant donné son accord et étant disponible à tout moment, la commune de Quingey lui proposera des heures de ménage afin de compenser cette diminution d'horaire.

- le poste d'agent technique de l'école élémentaire sera maintenu à 35 heures mais l'agent devra effectuer 5 heures le mercredi au centre de loisirs en ménage et restauration afin de compléter son emploi du temps

- le poste d'agent technique à raison de 9 heures hebdomadaire à l'école maternelle étant lié entièrement au TAP sera supprimé étant donné que l'agent refuse les propositions d'emploi le mercredi où en garderie du matin.

Le conseil syndical, à l'unanimité accepte ces modifications de contrat, d'emploi ainsi que la suppression du poste de Mme Charles.

➤ **Contrat groupe risques prévoyance et santé**

Le centre de gestion a souscrit pour le compte des collectivités des conventions de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire en matière de prévoyance et de santé pour une durée de 6 ans, ces conventions arriveront à échéance le 31 décembre 2019.

Afin de permettre au centre de gestion de lancer la procédure de consultation et la mise en concurrence, les collectivités sont invitées à s'associer à cette consultation.

Le conseil Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE : de se joindre à la procédure de mise en concurrence :

pour la passation de la convention de participation pour le risque prévoyance

ET

pour la passation de la convention de participation pour le risque santé

que le centre de Gestion du Doubs va engager en 2019.

➤ **Eau-assainissement : compte rendu réunion du 04 octobre 2018 avec la SAUR**

P. Edme et M. Jacquot ont rencontré M. Marchal de la Saur pour une analyse de la situation.

Constat : les rendements se sont améliorés en 2017.

Échange sur les liens SIPQ/ Syndicat de Byans.

Problème : les eaux pluviales sur Chouzelot , le poste tourne constamment : anomalie.

➤ **Informatique école : étude des propositions**

- maintien des 2 contrats de location des copieurs

- Présentation de l'inventaire actuel et des souhaits en matière de matériel informatique du groupe scolaire (élémentaire et maternelle).

Il a été demandé à contact PC de faire une proposition sur un plan informatique général vu la fusion de l'école élémentaire et maternelle. Cette demande sera également faite à AL2P qui gère le parc informatique de la maternelle actuellement.

Certains ordinateurs sont obsolètes et devront être sortis du parc informatique.

M. Ragot souhaite que le syndicat propose du matériel à des associations, accord des élus.

ML Vuillermoz se demande si du matériel pourrait être proposé en interne, voir à la médiathèque.

➤ **Indemnités trésorière et secrétaire**

- Trésorière : maintien de l'indemnité à 100 %

- Secrétaire : le conseil syndical décide de passer l'indemnité 2018 à 1 200 € net

La mairie de Quingey ayant demandé de récupérer les heures passées par la secrétaire pour le SIPQ, P. Edme explique que le syndicat pourrait profiter d'un secrétariat mutualisé par l'intermédiaire de la communauté de communes Loue-Lison, ce service serait à mettre en place sur Quingey ; ou suite à la démission de la secrétaire de Lombard, une jeune ayant réussi le concours d'adjoint administratif serait intéressée par ce poste, le conseil syndical accepte cette dernière proposition, reste à définir le volume horaire.

➤ **Décision modificative budgétaire**

Augmentation de crédit au chapitre 012 « charges de personnel » sur le budget médiathèque.

La somme prévue au budget est insuffisante, il convient de rajouter 5 087 € soit :

- art. 6332 : 7 €
- art. 6336 : 280 €
- art. 6338 : 30 €
- art. 6411 : 3 150 €
- art. 6451 : 900 €
- art. 6453 : 720 €

Cette somme vient diminuer l'excédent de fonctionnement qu'il y a au budget prévisionnel de la médiathèque.

➤ **Questions diverses**

Médiathèque :

Formation des agents : il est demandé à ML Vuillermoz de cadrer les demandes de formation des agents. Les journées d'échange sont de fait considérées comme des journées de formation, il est donc nécessaire de cibler les activités extérieures prises sur le temps de travail.

Fin des débats